

RELANCE AVIS DE CONSULTATION N° : 13/AT/DOT51/2026

La Direction Opérationnelle des télécommunications d'Ouled Djellal lance un avis de consultation pour :

Travaux d'aménagement URAD Ouled Djellal, et CT Ouled Djellal**CONDITION DE PARTICIPATION :**

La participation au présent Avis de Consultation, s'adresse aux les entreprises qualifiées dans le domaine des travaux bâtiment, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet.

Les représentant des sociétés intéressées peut se présenter, muni du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

Direction Opérationnel des télécommunications d'Ouled Djellal

Sous-Direction Fonctions Support

71 Rue SLIMANI Mohamed Ouled Djellal

Pour retirer le cahier des charges à la présentation des offres, contre le paiement de la somme de **Deux mille (2000,00) DA** le paiement se fera auprès de la banque **BADR** agence **Ouled Djellal 387** au compte N° **00300387000288330028**.

Les offres doivent être composées

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

1. Un Dossier administratif
2. Une offre technique.
3. Une offre financière.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'OULED DJELLAL**Relance Avis de consultation N° : 13/AT/DOT51/2026****Travaux d'aménagement URAD Ouled Djellal, et CT Ouled Djellal****« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date de dépôt des offres est fixée au **Dixième (10) jours calendaires de 08H00 à 12H00**, à partir de la première date de parution du présent avis dans site www.safqatic.dz.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **12H00** à la dresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **Cent Quatre-vingts (180) Jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.